

Rassemblement devant le centre de rétention de Vincennes

Le vendredi 13 janvier, les juges de la cour d'appel de Paris rendront leur décision concernant les 6 personnes sans-papiers inculpées ayant fait appel pour la révolte collective qui, en juin 2008, après la mort d'un retenu, embrasa le centre de rétention de Vincennes. Quel que soit le verdict que la justice assénera aux 6 inculpés, nous continuerons à lutter parce que les personnes sans papiers continueront d'être pourchassées, enfermées et expulsées ; et la justice continuera de valider les reconduites à la frontière et l'enfermement pour des milliers d'autres personnes.

Depuis juin 2008, le centre de rétention de Vincennes a été reconstruit et de nouveaux centres ont vu le jour. Ces nouveaux centres sont construits sur un modèle carcéral, en général loin des centres-villes et des regards extérieurs. Le Mesnil-Amelot 3 par exemple, érigé au pied des pistes de l'aéroport de Roissy, avec ses petites unités isolées, ses caméras de surveillance, ses rangées de barbelés et de plantes à épines qui cachent les retenus et écorchent quiconque s'en approche

trop.

Depuis juin 2008, la machine à expulser s'est perfectionnée notamment grâce à de nouvelles lois.

Ainsi la loi Besson, entrée en vigueur l'été dernier remplit bien les objectifs clairement assignés à toutes les lois sur l'immigration : mettre davantage de pression sur les personnes sans papiers et les expulser plus facilement. Dans cette même logique, l'enfermement de celles et ceux à qui l'administration ne veut pas donner de titre de séjour est de plus en plus long et punitif. Depuis juillet dernier, la durée de rétention est passée de 32 à 45 jours. Elle était de 12 jours il y a 10 ans...

Dans ces centres où de plus en plus de gens sont enfermés de plus en plus longtemps, le maintien de l'ordre se fait comme dans toutes les prisons : à force de menaces et de répression et à grand renfort de tranquillisants et autres médicaments censés annihiler toute volonté de résistance ou de rébellion. Ainsi parmi celles et ceux qui sont enfermés dans l'attente d'une expulsion qui semble toujours plus inéluctable, beaucoup sont acculés, entre révolte et désespoir, à avaler des lames de rasoir, à se pendre ou à se taillader.

D'autres fois, le même espoir d'échapper à l'expulsion pousse

à refuser
d'embarquer, à se cacher et à s'évader. Si des révoltes, des résistances
individuelles ou collectives ont régulièrement lieu dans les centres de
rétention, elles sont la plupart du temps étouffées et réprimées avec
peu de retentissement extérieur. Dehors, des solidarités de proximité
perdurent, permettant à quelques personnes sans papiers de ne pas être
expulsées ou de régulariser leur situation. Mais, des luttes plus larges
pour la liberté de circulation, contre les frontières et leurs prisons
peinent à s'exprimer. Pourtant les frontières, les visas, les systèmes
de surveillance et de contrôle continuent de prospérer et n'ont jamais
autant tué.

Ainsi, depuis le 14 janvier 2011, jour de la chute de Ben Ali en
Tunisie, ce sont plus de 2000 personnes qui ont péri en franchissant la
mer Méditerranée. Nous ne voulons pas nous résigner aux contrôles
d'identité, aux rafles, aux centres de rétention et aux expulsions. Aux
côtés de tous les sans papiers qui se révoltent pour leur liberté,
amplifions les mouvements qui existent à l'intérieur comme à l'extérieur, qui s'opposent aux arrestations, empêchent des expulsions,
facilitent des évasions. Brisons l'isolement et propageons la lutte
contre les frontières, l'enfermement et pour la liberté.